ACTUALITÉS COMPTABLES ET FISCALES

1 jour

LOIS DE FINANCES, JURISPRUDENCE ET TEXTES MAJEURS DE L'ANNÉE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les impacts des dernières lois de finances sur la réforme de la CVAE, du barème de la TVS, des récents règlements ANC, réforme du PCG et des mesures qui seront comprises dans le projet de loi de finances pour 2025

LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES DE LA LÉGISLATION COMPTABLE

› Le règlement ANC 2022-06 applicable en 2025 modifiant le PCG et modifiant la définition du résultat exceptionnel
› Conséquences comptables : suppression des transferts de charges, modification des écritures de sortie des immobilisations et des subventions d'investissement
› Revalorisation des seuils de nomination des commissaires aux comptes en 2024
› Revalorisation des seuils définissant les TPE, PME et grandes entreprises
› Règlement ANC 2023-05 remplaçant dès 2024 la notion de logiciels par celle de solutions informatiques
cas pratique

LOI DE FINANCES POUR 2025

› Le calendrier d'adoption du projet de loi de finances pour 2025
› Les principales mesures

RAPPEL SUR LA LOI DE FINANCES 2024 : FISCALITÉ DES ENTREPRISES

› Baisse progressive de la CVAE et du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée entre 2024 et 2027
› Mesures affectant le résultat fiscal
› Nouveau barème TVS 2024 à 2027, autres mesures
› Nouveau calendrier de l'obligation de dématérialisation des factures
› Impact des nouvelles mesures sur les résultats et sur l'organisation comptable
Quiz de validation des acquis

FISCALITÉ DES PARTICULIERS

› Revalorisation du barème de l'IR et des tranches du taux neutre du prélèvement à la source

OBJECTIFS

- Analyser en détail l'actualité fiscale et les dispositions de la loi de finances pour 2024 et 2025.
- Mesurer les impacts de ces modifications sur les comptes de l'entreprise.
- Mettre en œuvre les évolutions législatives et jurisprudentielles pour sécuriser ses pratiques en fonction des nouvelles contraintes.
- Intégrer dans sa pratique les évolutions comptables issues notamment du règlement ANC 2022-06 réformant le PCG.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une synthèse des textes majeurs de l'année
- Une journée d'actualisation des connaissances à forte valeur ajoutée pour des professionnels de la comptabilité et de la fiscalité

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables comptables/fiscaux, responsables administratifs et financiers, collaborateurs des services comptables traitant les aspects fiscaux
Il est nécessaire de disposer d'une connaissance générale des règles comptables et fiscales françaises ou d'avoir suivi une formation GERESO sur ce thème

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 000 € HT - Réf : CTA-ACFI

Validité : 30 juin 2025

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse ou à distance :
le 11 décembre 2024
le 10 février 2025
le 12 décembre 2025

Formation à distance ou à distance :
le 11 décembre 2024

Sessions en régions :
www.gereso.com/ACFI

GERESO

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe).....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence.....

Dates.....

Lieu.....

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 40% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

☐ Formation + Accès e-ressources pendant un an * ☐ Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....

Adresse .....

Code postal |__|__|__|__|__|__| ..... Ville .....

Téléphone ..... Fax.....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom .....Prénom.....

Service/Fonction.....

Tél. (ligne directe) .....E-mail.....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction.....

E-mail .....

Libellé de la facture.....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |__|__|__|__|__|__| .....

Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr

** L'accès aux e-ressources pédagogiques proposé en option en complément de la formation est renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*